

# PREPARER L'ORIENTATION POST-3e

## COMMENT PREPARER L'ORIENTATION DE SON ENFANT



# PREPARER L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>

Collège  
Cassien Sainte-Claire  
Fort-de-France  
97200

## LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3<sup>ÈME</sup>

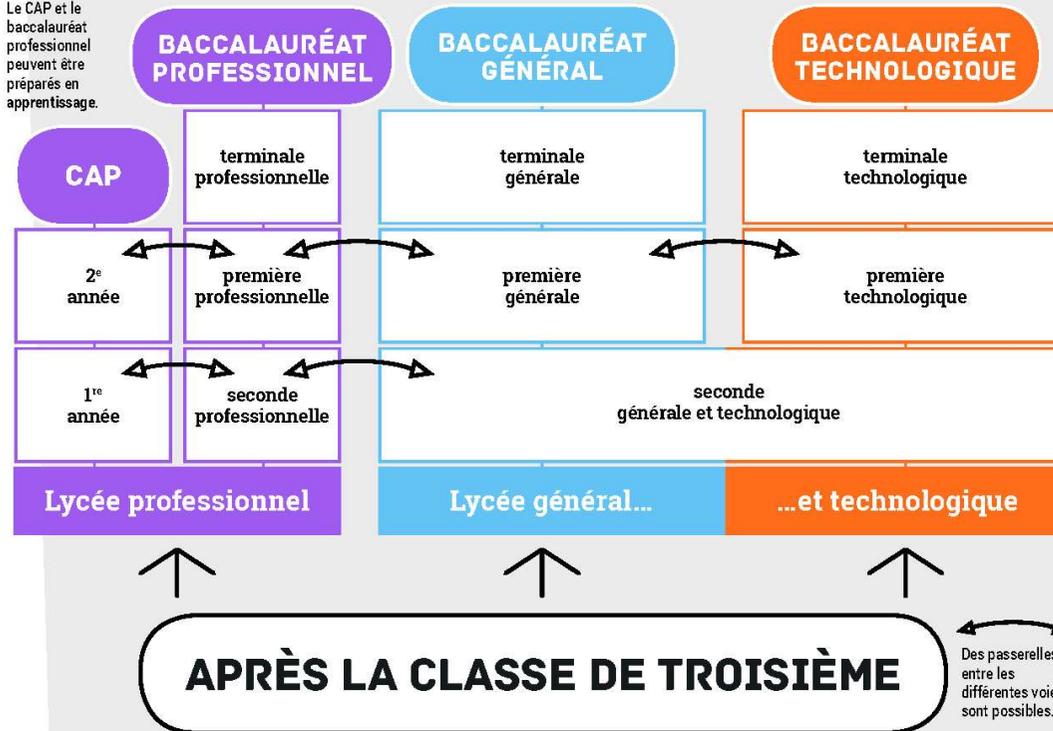
- **En mars**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue, ou, en ligne, via Educonnect :
  - Seconde générale et technologique ;
  - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
  - 1<sup>ère</sup> année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
- **Au conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre, (commission d'orientation du mois de mars)**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis en ligne et sur la fiche de dialogue.
- **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur Educonnect ou sur la fiche de dialogue.
- **Au conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre (conseil de classe du 2<sup>e</sup> semestre)**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
  - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
  - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève, en vue d'un accord ou d'un passage en commission d'appel
- **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

# PREPARER L'ORIENTATION POST-3e

Collège  
Cassien Sainte-Claire  
Fort-de-France  
97200

## LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



# PREPARER L'ORIENTATION POST-3e

## Quelle voie choisir ?

### La voie professionnelle :

Le lycée professionnel a évolué pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

### De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;
- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3<sup>ème</sup>, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2<sup>de</sup>, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

# PREPARER L'ORIENTATION POST-3e

## Quelle voie choisir ?

### La voie générale et technologique :

- Une 2nde indifférenciée commune à tous
- Un choix d'orientation entre la voie technologique et générale à l'issue de la classe de 2nde (un bac général ; plusieurs spécialités)

#### Des enseignements communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

#### Un accompagnement spécifique

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

**Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.**

# PREPARER L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>

## LES DOCUMENTS A COMPLETER

Pour le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Pour le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
<p><b>Fiche dialogue</b> distribué aux élèves <b>ou en ligne</b>, sur <b>Educonnect (rubrique orientation)</b>, en indiquant le type de classe envisagée après la 3<sup>e</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 2<sup>nde</sup> GT (2<sup>nde</sup> Générale et technologique) en lycée</li><li>- 2<sup>nde</sup> Pro (2<sup>nde</sup> Professionnel) en lycée professionnel</li><li>- CAP en lycée professionnel</li></ul>	<p><b>Fiche dialogue</b> distribué aux élèves <b>ou en ligne</b>, sur <b>Educonnect (rubrique orientation)</b>, en indiquant le type de classe envisagée après la 3<sup>e</sup></p>
<p>Le nom de la spécialité envisagée, en LP (lycée Professionnel), n'est pas obligatoire au 2<sup>e</sup> trimestre</p>	<p>Au 3<sup>e</sup> trimestre, le nom de la spécialité de LP doit être indiqué</p>
	<p><b>Dossier AFFELNET</b>, distribué aux élèves <b>ou en ligne</b>, sur <b>Educonnect (rubrique affectation)</b>, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pour la 2<sup>nde</sup> GT : le nom du lycée</li><li>- Pour la 2<sup>nde</sup> pro ou le CAP : la spécialité (ex, Coiffure, maintenance des véhicules) et le lycée</li></ul>
	<p>Au 3<sup>e</sup> trimestre, Que l'on souhaite aller en 2<sup>nde</sup> GT, en 2<sup>nde</sup> Pro ou en CAP (élèves d'ULIS ou de SEGPA : prioritaires en CAP), on doit indiquer plusieurs lycées, car l'orientation post-3<sup>e</sup> est sélective</p>